

INFORMATIONS STALAG V.B

DE L'AMICALE "LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE"

C.C.P. : Paris 4.841-48

68 RUE DE LA CHAUSSEE D'ANTIN
PARIS 9^e - TEL. TRI. 78-44, 78-45

VILLINGEN

Rédacteur en chef :
H. PERRON

N° 39. — AVRIL 1951

Prix du numéro :
15 francs



Quelques mots sur les initiatives de l'Amicale.

Tout d'abord notre livre. Nous pouvons d'ores et déjà publier un communiqué de victoire ! Car la vente de « Histoires du Temps Perdu » ne se ralentit pas et chaque jour nous expédions des exemplaires à des cotisants nouveaux. Il faut dire aussi que l'initiative et le dévouement de certains camarades aident magnifiquement à accélérer le rythme de la vente.

Nous ne pouvons omettre de citer la splendide réussite de notre ami Gaston Blin qui approche le chiffre de 80 exemplaires vendus. Si chacun dans sa sphère avait fait le même travail voyez où nous en serions. Notre ami Rose, qui, au début, avait pris la tête des vendeurs, se classe deuxième avec 45 exemplaires. Associations donc ces deux camarades dans nos félicitations : ils ont bien œuvré pour l'Amicale ; forts de leur expérience ils peuvent nous donner une certitude : la vente de « Histoires du Temps Perdu » peut aussi bien se faire dans le milieu, mettons civil, que dans le milieu gefang.

Un rapide pointage nous permet de signaler que les frais de publication sont amortis. Nous allons maintenant vers le bénéfice. A seule fin que l'entreprise du livre soit la plus belle réalisation finan-

cière de l'Amicale, même de toutes les Amicales, achetez ou faites acheter « Histoires du Temps Perdu ».

Voyons maintenant nos bals. Voici deux bals qui, dans une période de quatre mois, ont été organisés par l'Amicale. Tous les deux avec un plein succès. Félicitons la Commission des Fêtes de son beau travail. Cela permet à nos adhérents de se réunir tout un après-midi dans une ambiance de gaieté, de retrouver de vieux amis avec lesquels on est heureux de pouvoir parler de ce bougre de temps perdu. Et puis surtout, à ces bals de famille, on peut amener les enfants, ils s'amusez autant sinon plus que les grands. D'autres dates vont être retenues. Pour encourager notre Commission des Fêtes, venez nombreux avec tous vos amis à nos manifestations. Plus que des bals ce sont surtout des réunions familiales où l'on s'amuse sainement.

Notre gala du 3 mars fut un succès spectaculaire et financier. Nous ne reviendrons pas sur l'ambiance joyeuse qui anima notre soirée. Dans notre dernier bulletin, vous avez pu lire toutes les péripéties de

cette splendide manifestation d'amitié.

Nous ajouterons simplement que le bénéfice financier fut le double de celui de l'an dernier. Si nous continuons ainsi notre marche ascendante, notre gala de l'an prochain sera un véritable triomphe. Mais il ne faut pas oublier que, si nous obtenons dans nos fêtes de tels résultats, c'est que notre Amicale jouit d'une situation privilégiée par rapport aux autres Amicales. En effet, notre grande chance c'est d'avoir parmi nous ces magnifiques artistes et excellents camarades que sont nos André Chanu, Yves Gladine, Saint-

Marc et nos clowns Marko et Marki. Avec eux, nous touchons la radio, le théâtre le cabaret et le cirque.

Et pour organiser nos galas tous ces amis se dévouent généreusement. Malgré la dureté des temps que nous vivons ils n'hésitent pas à sacrifier quelques heures de leur temps si précieux pour venir nous distraire et nous aider. Il ne faut pas oublier que ce sont des artistes professionnels et qu'ils perdent un cachet rémunérateur en venant participer gratuitement à nos manifestations. Mais, nous savons qu'ils sont récompensés de leur dévouement lorsque vous répondez nombreux à notre appel. Pour eux, pour les remercier de leur gentillesse, de leur excellent esprit de camaraderie venez tous les applaudir.

Et nous signalerons également à votre attention les généreux donateurs qui nous envoient pour chacune de nos manifestations des lots si nombreux que notre vente d'enveloppes surprise est un véritable triomphe. Ce sont eux aussi les grands responsables de notre succès financier. Pour nos orphelins, pour nos grands malades qu'ils veuillent bien dans ce modeste article trou-

ver la reconnaissance de l'Amicale tout entière.

Et notre bulletin vous plaît-il ?

Vous savez que nous avons porté la cotisation à 300 fr. à seule fin que le journal de l'Amicale soit mensuel. Les frais d'imprimerie augmentent chaque année ainsi que le prix du papier. Mais, enfin, 300 fr. par an de cotisation ce n'est rien à côté du prix de toute chose. Cela représente quatre paquets de cigarettes ou dix apéritifs pour un an ! Pour l'Amicale vous pouvez bien faire un tel sacrifice. Et chaque mois vous recevrez le journal qui vous tiendra au courant de ce qui se passe dans le monde prisonnier et vous donnera des nouvelles de vos anciens camarades de captivité. Nous avons voulu que notre journal soit attrayant. Nous accordons une importance particulière au « Courrier V B » car notre journal doit être un agent de transmission. Dites-nous si nous avons raison de persévérer dans cette voie.

De cette conversation à bâtons rompus, il reste que l'Amicale se porte bien et que pour l'aider dans son œuvre d'entraide vous devez fournir les fonds indispensables en adressant à notre C.C.P. le montant de votre cotisation.

Et l'Amicale continue.
H. Perron.

A BATONS ROMPUS

L'HISTOIRE DU CAPTIF

Elle se passe en Italie et se situe dans une caserne.

Le capitaine appelle l'adjudant de service et lui dit :

« Demain a lieu, comme vous devez le savoir, une éclipse de soleil. C'est une chose qui n'arrive pas tous les jours. En conséquence, vous rassemblez vos hommes en tenue de campagne et vous les mènerez jusqu'à la place d'Armes où nous admirerons ce phénomène, très rare, à propos duquel je donnerai les instructions nécessaires. S'il pleut, il n'y aura rien à voir dehors et vous pourrez garder vos hommes au gymnase. »

L'adjudant de service au sergent-chef :

« Par décision du capitaine, demain à neuf heures une éclipse de soleil en tenue de campagne. Avec instructions du capitaine lui-même ce qui n'arrive pas tous les jours. S'il pleut, il n'y aura rien à faire dehors et l'éclipse aura lieu au gymnase. »

Le sergent-chef au sergent :

« Par ordre du capitaine, demain à neuf heures en tenue de campagne pour l'inauguration de l'éclipse de soleil. Le capitaine donnera lui-même les instructions au gymnase au cas où il pleuvrait ce qui n'arrive pas tous les jours. »

Le sergent au caporal :

« Demain neuf heures, le capitaine en tenue de campagne fera éclipser le soleil avec ses instructions, si toutefois il fait beau. S'il pleut, on ne verra pas d'éclipse bien que cela n'arrive pas tous les jours. »

Le caporal aux soldats :

« Demain, neuf heures, éclipse du capitaine en tenue de campagne à cause du soleil. »

Les soldats entre eux :

« Demain matin rendez-vous dans la cour avec le barda. Encore des ennuis. »

Baratino.

Destins...

Raymond était un de ces garçons qui inspirent la sympathie à première vue. Grand, souple d'allure, visage ouvert, large sourire, il respirait la bonne humeur et la franchise.

Quand la mobilisation de 39 vint le surprendre, il travaillait chez son père, boucher dans une petite ville de l'Oise.

En juillet 40, après la tornade, il subit le sort commun et se retrouva aide de culture dans un hameau du Wurtemberg.

Là, comme tant d'autres, il connut plusieurs semaines d'abattement et d'indécision. Mais vite il comprit que les promesses de libération n'étaient qu'un leurre. Avec deux camarades résolus, il s'évada, dès le mois d'octobre... La tentative échoua, à cinq ou six kilomètres de la frontière suisse.

Raymond fut alors envoyé en usine, dans un Kommando proche de Stuttgart. Il passa l'hiver et, au printemps 41, reprit de nouveau la direction du territoire helvétique. Cette deuxième expédition, aussi infructueuse que la précédente, lui valut un séjour de trois mois au camp disciplinaire de Müisingen.

La malchance s'acharnait sur lui, mais, non découragé, il organisa, l'année suivante, une troisième évasion qui, bien que remarquablement préparée, se solda encore par un échec. Cette fois, il n'échappa que de justesse à Rawaruska.

Ces essais malheureux n'avaient pas altéré son optimisme ni sa jovialité. Dans les périodes les plus sombres, il avait toujours le mot qui détend, la bonne histoire qui ramène les rires. Sa seule présence, d'ailleurs, suffisait à égayer

les camarades les plus atteints par le cafard.

Après diverses tribulations, il échoua, au début de 44, dans un petit Kommando, près d'Ulm. Le mauvais sort sembla alors cesser de le poursuivre. Il eut la chance d'être employé, dans son métier, chez un boucher-charcutier du lieu, ce qui, du coup, simplifia le lancinant problème alimentaire. Il put même, sans difficultés, ravitailler abondamment le Kommando en viande fraîche et saucisses de tous modèles. Sur un autre plan, sa prestance et ses traits virils lui valurent immédiatement de multiples consolations parmi la population féminine du village.

Ses camarades — une quinzaine environ — le désignèrent bientôt comme homme de confiance. Le Kommando n'eut pas à le regretter. Sous l'égide de Raymond, il acquit une renommée de gaieté et de parfaite entente qu'on lui enviait à 15 kilomètres à la ronde.

Mle 23.653.

(Voir la suite page 4)

NOTULES

Nul n'est sensé ignorer la loi

Lois, décrets, circulaires en vigueur en la IV^e République ont quelque chose d'effrayant.

Ligne par ligne, page par page, lois, décrets, circulaires forment un ruban long de 40.000 kilomètres, c'est-à-dire le tour de notre monde terrestre.

Comme, en France, nul n'est censé ignorer la loi, il faudrait à tout bon citoyen la bagatelle de 1.095 années pour les lire. Pour les apprendre, nous laissons seuls juges les lecteurs pour calculer le temps nécessaire.

Camarades P.G., si vous

avez des distractions, des loisirs, en bon citoyen vous savez ce qui vous reste à faire pour apprendre vos devoirs et vos droits. Et surtout n'oubliez pas : Nul n'est sensé ignorer la loi.

Chabert.
de l'Isère.

Dernier jour

Depuis quelques jours le Kommando était en effervescence. Par des copains qui écoutaient la radio chez leurs paysans, nous avions su qu'en définitive l'offensive des Ardennes s'était transformée en une râclée pour les Frizous. L'attitude inquiète des gardiens, leur mutisme alors qu'avant ils discutaient encore avec nous, les propos réticents de nos patrons, nous faisaient penser que les armées alliées devaient continuer à avancer dans notre direction.

Deux heures de l'après-midi, je tuais le temps chez mon paysan dont la longue figure me laissait prévoir que ça n'allait pas et que des événements se préparaient. Au matin, nous avions entendu un long roulement sourd, mais des nuées d'avions venaient de passer et nous étions habitués à entendre le bruit lointain des bombardements aériens; nous n'y avions donc prêté qu'une attention distraite.

Soudain, sur la porte, apparut le gardien du Kommando, vieux

Boche du Volksturm, cagneux et bigle.

— Los ! Los !
Il me pressa de le suivre; c'est tout juste s'il me laissa le temps d'enfiler ma veste. En cours de route, il ramassa tous les copains employés dans les fermes environnantes.

— A ce qu'il paraît que les Français sont à quatre kilomètres.

— T'es pas tombé sur la tête !... A quatre kilomètres ! on n'a même pas entendu le canon... Mais mon pauvre vieux y a longtemps qu'les Chleuh nous auraient expédiés à l'intérieur.

— Alors, pourquoi qu'ils nous font rentrer au Kommando ?

Un autre arrivait :

— Y a mon péquenot qui est en train d'entasser ses nippes sur une charrette et qui s'apprête à décarer.

Allons, il y avait du bon et les bobards allaient leur train.

A tout hasard, tout le monde se mit à préparer son barda pour le cas où il faudrait filer en vitesse. Quelques-uns avaient des voitures à bras, un avait même une voiture d'enfant, moi j'avais entassé toutes mes affaires dans une collection de musettes.

Au matin du lendemain, un vacarme infernal causé par des centaines d'avions nous jeta hors de nos lits. Sur la route, au loin, nous apercevions une colonne boche qui marchait vers nous, c'est-à-dire vers l'est... Tiens, tiens ! mais... ce n'était pas tout à fait la direction du front... Et puis soudain, une douzaine d'avions à Roosevelt fonça sur elle... Et tac ! tac !... Quel le pagaie ! Cette fois pas d'erreur, ils n'étaient plus loin...

(Voir la suite page 4)

L'UNION
NATIONALE
DES AMICALES
DE CAMPS

En publiant un deuxième article de notre camarade Villadier, du IX C, sur l'intéressante question des retraites mutualistes des A.C. et V.G., nous rappelons à nos camarades que toutes les demandes de renseignements ayant trait à ce sujet doivent être envoyées, accompagnées d'une enveloppe timbrée pour la réponse, à l'adresse suivante : R. Villadier, Stalag IX C, U.N.A.C., 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).

Dans un premier article, je vous ai exposé brièvement quels étaient les avantages de la loi du 4 août 1923 conférant aux anciens combattants de la guerre 1914-18, et je vous précisais que le projet de loi tendant à étendre aux combattants de la guerre 1939-1945 ces mêmes avantages, avait été voté par l'Assemblée Nationale.

Le texte de cette loi, promulguée le 14 décembre 1950, est le suivant :

Les dispositions de la loi du 4 août 1923 et celles qui l'ont modifiée ou complétée à l'exception toutefois, pendant un délai de dix années à compter de la promulgation de la présente loi, des dispositions de l'article 141 de la loi de finances du 31 mai 1933, sont applicables aux personnes titulaires de la Carte du Combattant, attribuée dans les conditions fixées par le décret N° 49-1613 du 23 décembre 1949 et les arrêtés pris pour son application, ainsi qu'aux veuves, orphelins et ascendants des combattants morts pour la France au cours de la guerre commencée le 2 septembre 1939.

Ainsi, pendant dix ans, les anciens combattants de la guerre 1939-45, les veuves, les orphelins et ascendants des combattants morts pour la France, au titre de cette guerre, pourront adhérer à une Caisse autonome et s'y constituer une retraite que l'Etat majorera de 25 % (60 % pour les ascendants qui sont nés avant le 31 décembre 1918). Passé le délai de dix ans, les retraites ne seront plus majorées que de 12.50 %.

Les jeunes combattants vont donc pouvoir comme leurs aînés de 1914-18 accroître leurs ressources, en se constituant pour leurs vieux jours une retraite mutualiste.

Pour acquérir ces retraites, il est indispensable que chacun de vous sache qui peut en bénéficier, connaisse le fonctionnement de la Caisse autonome, comment on peut y adhérer et quelle est l'importance de la retraite que vous êtes susceptible de percevoir.

Pour bénéficier des avantages de

LA RETRAITE MUTUELLE

cette loi, il suffit d'être titulaire de la Carte du Combattant (étant donné que les délais à observer pour la délivrance de cette pièce sont assez longs, seront acceptés ceux qui ont vocation certaine à la qualité de combattant) ou de produire un bulletin de décès du mari, du père ou du fils portant la mention « Mort pour la France », en ce qui concerne les veuves, les orphelins et les ascendants de la guerre 1939-45.

La Caisse autonome constitue les retraites de ses adhérents, mais

elle n'est pas autorisée à recevoir directement leurs adhésions. Elles-ci doivent être transmises par l'intermédiaire d'une Société mutualiste de retraite, affiliée à cette Caisse autonome. C'est aussi la Société qui recevra les cotisations et les transmettra à la Caisse autonome où elles seront capitalisées chaque année jusqu'à l'entrée en jouissance de la retraite. L'entrée en jouissance ne peut être fixée avant l'âge de 50 ans, et sous réserve que l'intéressé ait accompli au minimum dix années de socié-

tariat. Ce chiffre peut être réduit au minimum de 4 ans, pour ceux qui ont plus de 50 ans au moment de l'adhésion.

La retraite peut être constituée à capital aliéné, — auquel cas, les cotisations versées n'ouvrent droit à aucun remboursement en cas de décès du titulaire, — ou à capital réservé; dans ce cas, le capital versé sera intégralement remboursé au bénéficiaire désigné.

La retraite acquise est proportionnelle aux versements effectués et l'adhérent peut, chaque année,

La Commission des Amicales de Camps de la Sarthe s'est réunie le 6 mars 1951.

Etaient présentes les Amicales suivantes : Rawa; I; II; III; IV; V; VIII; X; XI; XII; XVII; XVIII; VI; Frontstalag; IX; XIII; VII.

En vue de l'Assemblée générale de l'Association départementale, il a été décidé que les Amicales de Camps, en plus des candidats déjà désignés par elles, proposeraient les candidats suivants, pour le Comité Directeur : Sassié (III); Chartrain (IV); Gouthier (XI); Rousseau (XVIII); Briand (I); Du-four (VI).

Il a été ensuite convenu que Daubon établirait un calendrier des visites dans les hôpitaux.

Ce calendrier sera adressé à chaque Amicale et le président de la Commission des Hôpitaux avertira chaque Amicale lorsque son tour de visite arrivera.

Les Amicales sont tombées d'accord pour confectionner, comme l'année précédente, les colis de Pâques de leurs camarades hospitalisés.

Il a été enfin procédé au renouvellement du Bureau, le précédent n'étant plus candidat.

Le nouveau Bureau se présente de la façon suivante :

Présidents d'honneur :
PERRAULT (III)
DAUDIBON (IV)

Président :
ANFRAY (I)
Vice-Président :
ROY (Rawa)

De très nombreux camarades, leur femme ou leurs enfants viennent souvent nous demander de les aider à trouver du travail.

Nous serions reconnaissants aux camarades susceptibles de nous indiquer des emplois disponibles, dans tous les corps de métier, de bien vouloir se faire connaître en nous donnant toutes précisions sur l'offre faite.

Nous pourrions ainsi rendre service aux uns et aux autres. Adresser toutes offres à la Direction Générale de l'U.N.A.C.

Chez les Sarthois

Secrétaire :
GOUTHIER (XI)
Trésorier :
CASTANER (IX)

Le 6^e Congrès départemental des anciens P.G. de la Sarthe s'est tenu, lui, le dimanche 11 mars, en présence de nombreux camarades parmi lesquels notre ami Marcel Simonneau, secrétaire général de l'U.N.A.C., et Lesachay, délégué de la F.N.C.P.G.

Après le rapport d'activité de l'Association, présenté par son pré-

sident, M. Bonnet, et le compte rendu financier, fait par Castaner, du IX, notre camarade Gouthier, du XI, a exposé l'action sociale de la Commission sarthoise des Amicales de Camps en faveur des malades en sanas et dans les hôpitaux.

Puis Marcel Simonneau a pris la parole. « La Sarthe a compris, l'un des premiers, l'unité P.G. et je viens chercher parmi vous les leçons nécessaires... », indique tout d'abord l'orateur qui apporte le salut de René Seydoux, président de l'U.N.A.C., et bien connu des Sarthois.

Simonneau exalte ensuite le travail magnifique accompli sur le plan social notamment et en matière de colonies de vacances en particulier, par le comité directeur de l'Association sarthoise.

En concluant, le secrétaire général de l'U.N.A.C. tient à mettre en lumière le plein accord existant entre l'U.N.A.C. et la F.N.C.P.G. qui défendent le même point de vue.

Lesachay a ensuite rappelé les revendications P.G. et s'est félicité de la pérennité de l'esprit prisonnier.

Les membres du comité directeur ont ensuite été désignés. Ce sont nos camarades : de Beaucourt; Bonnet; Gosnet; Provost; Folliot; Anfray; Dr Waller; Castaner; Ledru; Hebben; Charloup; Legrand; Toutain; Thoreau; Bordron; Cice; Hubert; Lemoine; Loiseau; Lejeune; Demau; Billereau; Chartrain; Briand; Sassié.

RECHERCHES

Mme Vve Sapis, chez Mme Retrouvey, 4, rue de Panama, Paris (XVIII^e), recherche docteurs ayant soigné SAPISE, en 1942, à Bauhmolder (Sarthe), et à l'usine Röchling, en 1943, pour varices. Répondre à l'U.N.A.C. qui transmettra.

BERNARD Roger (27.971 VI D), 126, Cours Beiriat, à Grenoble, recherche témoins de : son évasion du Kdo Reichbahn d'Elde (Wesphalie), le 13-12-41; internement prison de Maastricht (Hollande), 20 décembre au château de Duen avec évasion 24 décembre 1941; évasion du Kommando disciplinaire 546 (Dortmund) mars 1942; passage Rawa Ruska, Tarnopol, Biala-Podlaska, année 1942; évasion du Kommando R.R. 643 (III C Kustrin) 11 juin 1944; pour médaille des Evadés.

L'UNION
NATIONALE
DES AMICALES
DE CAMPS

verser des cotisations suivant ses disponibilités, il n'est donc pas tenu de verser la même somme tous les ans.

Toutefois, la cotisation minimum a été fixée annuellement à 200 fr. Le maximum de retraite autorisé est de 48.000 fr. mais l'Etat ne participe que jusqu'à concurrence de 18.000 francs. Exemple : un sociétaire qui aurait acquis par ses versements une retraite de 14.000 fr. percevra 18.000 fr. grâce à la majoration de l'Etat de 25 %.

Si le même sociétaire s'assure une retraite de 44.400 fr. il percevra 48.000 fr. La majoration d'Etat est égale dans les deux cas.

Pour vous indiquer l'importance des versements à effectuer, je vous donne ci-dessous quelques exemples pour des camarades d'âges différents, qui désirent se constituer une retraite de 18.000 fr. à 50 ans :

- Age à l'adhésion :
- 25 ans.
Cotisation annuelle à verser :
a) 3.846 fr. en aliéné, soit au total 96.150 fr.; taux de rendement 18,72 %;
b) 4.999 fr. en réservé, soit au total 124.975 fr.; taux de rendement 14,40 %;
 - 30 ans :
Cotisation annuelle à verser :
a) 5.533 fr. en aliéné, soit au total 110.660 fr.; taux de rendement 16,26 %;
b) 7.390 fr. en réservé, soit au total 147.800 fr.; taux de rendement 12,17 %;
 - 35 ans :
Cotisation annuelle à verser :
a) 8.471 fr. en aliéné, soit au total 127.065 fr.; taux de rendement 14,17 %;
b) 11.656 fr. en réservé, soit au total 174.840 fr.; taux de rendement 10,29 %.

Ces quelques exemples vous démontrent que le mutualiste doit adhérer jeune, le volume des cotisations versées est ainsi plus faible, et le taux de rendement plus élevé.

Il est utile aussi que vous sachiez que les cotisations versées à la Caisse autonome en vue de la constitution d'une rente inférieure ou égale à 18.000 francs SONT ADMISES EN DÉDUCTION DES REVENUS SOUMIS A LA SURTAXE PROGRESSIVE. C'est un avantage qui de nos jours n'est pas à dédaigner.

Ainsi que je vous l'ai dit précédemment, vous pouvez m'écrire 68, rue de la Chaussée-d'Antin, et je vous communiquerai tous les renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin.

R. Villadier,
Stalag IX C.

Avis important

Il n'est pas trop tôt pour penser aux vacances de nos enfants.

Afin de limiter les incidents de chaque année, avec les hébergeurs sarthois, l'Association de la Sarthe invite les familles ayant l'intention d'envoyer cette année leurs enfants en placements familiaux, dans ce département, à les faire inscrire dès maintenant au siège de l'Union Nationale des Amicales de Camps, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.

L'âge limite est fixé à 14 ans. Quant au prix de la journée, il sera de 200 à 250 fr.

Ne tardez pas, nos camarades sarthois voulant connaître le nombre d'enfants avant de contacter les hébergeurs.

Et vivent les vacances...

CHAMPAGNE

Le Brun-Domi

(ancien du II A)

Monthelon, par Epernay

(Marne)

vous offre
ses meilleurs vins
aux meilleurs prix

UN REMEDE
A LA CRISE
ECONOMIQUE

Le grand souci de ces dernières années, dans tous les pays, a été d'augmenter la production.

Mais il ne suffit pas de produire : encore faut-il vendre et c'est sans doute ce qui est actuellement le plus difficile.

Ne négligez donc pas une publicité qui fait vendre : celle des Bulletins de nos Amicales de camps dont l'ensemble touche plus de 100.000 consommateurs éventuels parmi les membres de notre grande famille P.G.

Confiez-nous votre publicité : vous vous en trouverez bien et, en même temps, vous aiderez votre Amicale dont la trésorerie sera soulagée d'autant.

Dès aujourd'hui, demandez nos conditions de publicité dans l'ensemble de nos Bulletins en vous adressant soit à votre Amicale, soit à la Direction Générale de l'U.N.A.C.

NOS PETITES ANNONCES

DEMANDES D'EMPLOI

Fonctionnaire licencié, Officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, recherche un emploi de bureau. S'adresser au Secrétaire de l'Onaf II B.

Recherche pour fille d'un ancien du V C (Chiff audel Marcel), 19 ans, 3 ans de pratique, place de sténo-dactylo-secrétaire (école Pigier). De préférence dans maison de Paris à proximité Gare Saint-Lazare. Adresse : 72, rue de Villiers, Levallois-Perret (Seine).

M. Liblin Andre, 5, rue Médéric, Paris (17^e), recherche emploi vendeur librairie, journaux, connaissant l'allemand et la sténo-dactylographie.

OFFRES D'EMPLOI

Prisonnier 33.953 III B-III C, offre véritable situation sérieuse à camarades de Stalag ou Oflag pour représentation facile, sans connaissances spéciales, article utilisé courante, Paris-Banlieue. Téléphoner pour rendez-vous à RIC. 76-47, du mardi au samedi.

LOGEMENT

Echangerais 3 pièces sur rue, grand couloir, cuisine, W.C., C.T., eau, gaz, électricité (1^{er} étage) contre 4 ou 5 pièces, confort similaire, Paris et Seine. Ecrire : Barille, 100, avenue Parmentier, Paris (11^e). Métro : Parmentier.

Un de nos camarades du 325, devant quitter Laon pour raison de santé, serait reconnaissant à celui d'entre nous qui lui signalerait un logement dans région parisienne. Ecrire Fressart Raymond, 6, rue V-Basselet, à Laon (Aisne).

Fonctionnaire muté à Paris recherche une ou deux pièces vides avec eau courante. Ecrire à M. Charrel, 49 bis, rue Désiré-Claude, Saint-Etienne (Loire).

ENTRE NOUS

Pour vos transports et déménagements (Camions jusqu'à 5 tonnes), Transports Bertoux, 14, rue Rouvet, Paris (19^e). Tél. NORD 59-27. André Bertoux est un ancien du XVII B.

10, RUE PIERRE-PICARD
PARIS-18^e

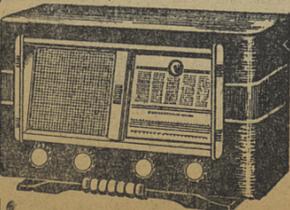
RADIO-CARILLON

A. NOËL
EX-P.G.

Fournisseur de la F.N.C.P.G. et Œuvres A.C.P.G.

SANS INTERMÉDIAIRES - SANS VOUS DÉRANGER
DIRECTEMENT DE MON ATTELIER AUX CAMARADES A.C.P.G.
EXPÉDITION RAPIDE DANS TOUTE LA FRANCE

Pour vous rendre compte de la qualité de mes appareils
réglement après réception et essai.



CARILLON 621
6 LAMPES - ALTERNATIF
MODELE MOYEN
GARANTIE 3 ANS
(LAMPES 8 MOIS)
Rendu Domicile 14.000 fr.

12 MODÈLES 5 A 8 LAMPES
COMBINÉ RADIO - PHONO
CATALOGUE GRATUIT

CADRES ANTIPARASITES

SUR DEMANDE, FACILITÉS DE PAIEMENT

CE QU'EST LE SERVICE D'ACHAT

Nous tenons à rappeler à ceux de nos camarades qui n'ont pas encore profité du très sérieux avantage que peut leur procurer le Service d'Achats qu'ils peuvent demander un carnet de bons de réduction qui leur sera adressé (contre l'envoi de 35 fr. en timbres-poste au G.E.A., 12, rue de Paradis, Paris (10^e)).

Ils peuvent également retirer ce carnet de réduction, qui leur sera remis sur présentation de la carte de leur Amicale, au siège du G.E.A., 12, rue de Paradis, Paris (10^e), métro : Gare de l'Est, ouvert tous les jours de 9 à 19 h. sans interruption (sauf le dimanche).

Munis de ce carnet nos camarades pourront obtenir des réductions immédiates de l'ordre de 10 à 25 %, de prix de gros ou de fabrique sur tous leurs achats, notamment : Ameublement, Appareils ménagers, Appareils électriques, tous Appareils de chauffage, Bijouterie, Orfèvrerie, Horlogerie, Maroquinerie, Articles de voyage, Habillement, Chaussures (homme, femme, enfant), Lingerie et Bonneterie, Parfumerie, T.S.F., Voitures d'enfant, Jouets, Optique et Lunetterie, Articles de Sport et Camping, Cycles et Motos, Coutellerie, tous les Combustibles, etc., etc...

Nos camarades et leur famille peuvent utilement visiter la très intéressante exposition-échantillonnage qui se tient en permanence au siège du G.E.A., où le meilleur accueil leur sera réservé.

Demandez votre carnet de bons d'achats et utilisez-le en toutes circonstances, vous serez agréablement surpris des économies sensibles que vous réaliserez en vous en servant.

AVIS IMPORTANT

pour ceux de nos camarades déjà détenteurs d'un carnet
Bien que les anciens carnets soient toujours valables, les détenteurs d'un carnet dont la couverture n'est pas cartonnée ont intérêt à échanger leur carnet ancien contre celui de la nouvelle édition qui comporte de nouveaux journaux et mentionne quelques augmentations des ristournes consenties à nos amis.

Pour échanger, retourner l'ancien carnet au G.E.A., 12, rue de Paradis, Paris (10^e), avec un timbre-poste pour l'envoi du nouveau.



... Telles sont les plaisanteries de notre sacro-sainte administration, si tant est que l'on puisse qualifier de plaisanteries les lamentables errements à quoi elle s'abandonne et dont nous sommes tous, tour à tour, les victimes.

Nous n'avons que trop souvent dit ici-même ce que nous pensions des lenteurs de la bureaucratie à l'inertie de laquelle se heurtent les créanciers moraux ou pécuniaires de l'Etat, dès qu'ils osent, trop timidement, hélas ! rappeler leur dû.

Pourtant, chaque jour nous apporte de nouvelles preuves de cette mauvaise volonté qui semble destinée à lasser ceux qui croient encore à la juste réparation, par la Patrie, des sacrifices qui lui ont été consentis.

Nous écrivions, il y a un mois, qu'il nous semblait anormal de voir inviter les ayants cause de nos camarades décédés en captivité à remplir une formule... qui n'existait pas encore.

Eh bien ! un mois de plus s'est écoulé, la fameuse circulaire 1076 D.F. du 23 janvier 1951 a déjà six semaines d'existence et nul ne peut, — ou ne veut, — dire quand sera enfin mis à la disposition des intéressés le questionnaire... qui permettra le recensement... lequel donnera aux services compétents les moyens de calculer... les bases sur lesquelles seront attribués les 500 millions votés par l'Assemblée Nationale le 28 août 1950, il y a bientôt huit mois, pour le pécule des ayants cau-

CAMPEURS

Pour vos sorties, adoptez les sacs de couchage

ALPCAN

En vente dans tous les magasins de sport

Ets Grain, fabricants, 9, rue Pierre-Corneille, Lyon

NOUVELLES...

Les retenues sur la retraite du combattant et les traitements pour décoration

Une loi 51.214 du 27-2-51 (publiée au Journal Officiel du 28-2-51, page 2059) confirme l'insaisissabilité du traitement afférent aux décorations militaires et de la retraite du combattant.

Ceux-ci, d'autre part, n'entrent pas en ligne de compte dans le calcul des ressources des hospitalisés au titre de l'assistance aux vieillards infirmes et incurables.

Pour les candidats à la carte du combattant

La question a été posée récemment, devant la commission permanente de l'Office départemental des A.C. et V.G. de la Seine, de savoir si un camarade ayant besoin de sa carte de combattant dans un cas particulier, — un emploi par exemple, — peut demander l'examen de son dossier par priorité.

La réponse a été affirmative et il paraît que cette manière de faire est déjà entrée en application.

C'est fort bien ainsi car le travail de distribution de la carte n'avance pas très rapidement.

Voici une édifiante statistique concernant le département de la Seine.

A la date du 1^{er} mars 1951 (quatorze mois après la mise en vigueur de la législation souveraine en la matière), 3.466 demandes ont reçu un avis favorable. Ce chiffre se

se des P.G. décédés en captivité.

Ce n'est pas du défaitisme financier que de constater, — avec les commissions officielles qui établissent les indices du coût de la vie, — que, durant ces huit mois, notre franc a perdu 12 1/2 % de son pouvoir d'achat, autrement dit les 500 millions n'en valent déjà plus que 435 en chiffres ronds, autrement dit encore c'est un dol, — pour ne pas employer un mot qui rimerait trop bien, — de 65 millions que l'on fait subir aux veuves, aux orphelins, aux vieux parents.

A notre époque matérialiste où la classification méthodique joue un rôle dans tous les domaines, on pourrait, si l'on voulait, classer les victimes de guerre en trois catégories : ceux qui ont tout perdu, même la vie, et qui sont « morts pour la France » ; puis viendraient les invalides, qui ont perdu soit un ou plusieurs membres, soit leur santé ; et enfin, ceux qui s'en sont tirés indemnes, n'ayant perdu, comme les autres d'ailleurs, que leur temps et leur jeunesse.

Pourquoi, direz-vous, hiérarchiser ainsi les dommages subis dans les guerres ? Tout simplement pour faire apparaître que plus le dommage est grand, plus les réparations accordées par l'Etat sont minimes, et ceci contrairement à toute justice.

Que voyons-nous, en effet ? Les droits des veuves de la guerre de 1914-1918 ont été sans cesse en s'amenuisant, et je n'ai pas à démontrer ici que les pensions qui leur sont accordées, ainsi qu'aux veuves de 1939-1945, ne sont même pas suffisantes à les empêcher de mourir de faim, puisqu'elles sont bien au-dessous du « minimum vital » calculé si parcimonieusement par l'Etat tout-puissant en la matière.

Quant à ceux qui ont été « adoptés par la Nation », les pupilles, ils n'ont jamais pu trouver dans l'Etat l'aide qu'ils auraient pu obtenir de leur père.

Ainsi donc, les ayants droit de ceux qui ont tout sacrifié savent

décomposer ainsi : Evadés (dont le dossier était pour ainsi dire tout prêt ayant déjà été constitué aux fins d'attribution de la médaille) : 916; Résistants : 162; Anciens P.G. : 1.978; Anciens combattants 39-40 : 203; Anciens combattants 41-45 : 207.

Sur ces 3.466 candidats agréés, 2.907 avaient reçu leur carte.

A la même date, l'Office départemental de la Seine était en possession de 98.500 demandes sur un total prévu de 400.000...

Pour tous vos achats

Voyez la

COOPERATIVE DE L'U.N.A.C.

68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)

Métro : Trinité ou Chaussée-d'Antin

OUVERTE DE 9 HEURES A 20 HEURES SANS INTERRUPTION

Envoi contre remboursement. Camarades de province, consultez-nous

Vous vous en trouverez bien

NI COURTES... NI BONNES...

Et ce n'est, malheureusement, pas fini.

Pas fini, parce que les hausses continuent.

Pas fini, parce que ce n'est pas demain la veille de l'arrivée, entre les mains des ayants droit, du mandat représentant leur maigre part de ce qui restera d'une maigre largesse.

Pas fini, parce que ce n'est pas non plus demain que ces ayants droit seront simplement en possession des pièces destinées à constituer leur dossier.

Jugez-en vous-mêmes.

La circulaire 1076 énumère ces pièces :
certificat modèle M;

pièce légalisée attestant la profession du défunt à la mobilisation.

Ceci sans parler de la déclaration attestant que le prisonnier n'a perçu, pendant sa captivité, ni salaire, etc...

La pièce attestant la profession du défunt, cela paraît très simple; voire ! encore faut-il pouvoir joindre l'employeur : beaucoup ont disparu dans la tourmente, d'autres ne sont jamais pressés de répondre à de telles demandes.

D'ailleurs, au fond, pour quoi seraient-ils plus diligents, eux, particuliers, que les services dits publics ne le sont lors-

guerre l'ordonnance du 15 juin 1945.

Or le déclassement subi par les invalides de guerre ne se serait pas produit si l'on avait appliqué le décret du 1^{er} septembre 1939, qui prévoyait que la loi du 17 avril 1924 serait étendue à ceux qu'on lançait dans cette nouvelle guerre. Hélas ! les promesses sont rarement tenues, surtout lorsqu'elles ont uniquement pour but de remonter le moral de ceux qu'on mobilise. Comme le Gouvernement savait fort bien, en septembre 1939, que la partie était très mal engagée, et qu'il espérait probablement qu'une guerre longue et dure anéantirait les témoins de ses engagements, il pouvait, sans risques, dispenser aux troupes — à défaut d'équipements inexistantes — des consolations pour l'avenir. Et puis, il est toujours facile de promettre quand on se doute que c'est à d'autres qu'incombera le soin de passer aux actes.

Quoi qu'il en soit, et malgré le décret du 1^{er} septembre 1939, il y a, dans les services de l'Etat, des invalides de guerre qui attendent encore d'être reclassés, non pas directement en application de l'ordonnance du 15 juin 1945, mais parce qu'une circulaire estime que l'esprit de cette ordonnance ne saurait exclure les invalides. Ainsi donc, c'est plutôt une mesure de bienveillance qu'une mesure légale qui doit permettre de reclasser la catégorie qui, après les morts, a le plus souffert.

R. Décollogne.

M.L.C.M.

A. et R. BARRIÈRE frères

VINS FINS ET SPIRITUEUX

Prix spéciaux aux amicalistes de la part d'Armand Barrière

41 à 45 bis, Cours du Médoc, Bordeaux

(Ancien de l'Oflog XVII A - Baraque 22)

Représentants demandés

...ET ÉCHOS

Il faut rendre à César...

Trop préoccupé de son sujet, l'auteur de l'article sur le pécule, que nous avons publié le mois dernier sous le titre « La plus que lente », avait par mégarde attribué cette pièce musicale à Maurice Ravel.

Claude Debussy est assez riche pour qu'on le dépouille d'une de ses œuvres... mais enfin !...

Le plus beau de l'histoire est que les seules protestations qui se soient élevées contre cette confusion émanent de... deux épouses de P.G.

Les femmes seraient-elles meilleures musicographes que les hommes... ou simplement plus pointilleuses.

Le prix de journée aux Cottages Sanitaires de St-Gobain

Le prix de journée d'entretien des malades admis en traitement aux Cottages Sanitaires de Saint-Gobain est fixé à 1.025 francs à compter du 1^{er} janvier 1951.

Dans l'Isère

Un concours de boules, à Saint-Martin-d'Hères (banlieue grenobloise), le 3 juin, lors du festival P.G., est organisé par l'U.N.A.C. de l'Isère, avec le concours de la section A.P.G. de Grenoble.

Adhésions, renseignements à André Chabert, 10, place Notre-Dame, Grenoble, qui attend la venue de tous les camarades de l'Isère.

A travers la littérature P.G.

Parmi les témoignages sur la vie des K.G., sur notre vie à tous, nous vous rappelons quatre livres : « La guerre des Humbles », de Georges Moussel, ex-VI G (395 fr. port compris; 425 fr. en envoi recommandé);

« Histoires du Temps perdu », édité par le Stalag V B. (Un fort volume de 256 pages; 350 fr.);

« Le pain moisi », de G. Bichard, président de l'A.D.C.P.G. de l'Allier (200 fr. franco);

« L'appel d'Eve », du même auteur (150 fr. franco).

Adressez vos commandes et mandats à l'U.N.A.C., 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e), C.C.P. Paris 3162-11.

DERNIER JOUR

(Suite de la page 1)

A huit heures arriva le Feldwebel de la Compagnie. Il avait des ordres. C'était le repli vers l'intérieur de la Bochie. Nous devions partir immédiatement; mais, comme les avions mitraillaient sans cesse les routes qui menaient aux ponts du Rhin, nous partîrions par petits groupes de huit accompagné chacun par un Allemand.

Je fus incorporé dans le dernier groupe à quitter le Kommando.

Midi. Les premiers groupes étaient partis. Par toutes sortes de moyens, nous tentions de retarder notre départ, mais notre Volksturm devenait menaçant et maniait son fusil d'une façon agressive.

Un de nous proposa :
— On pourrait lui faire son affaire en douce.

Des timorés s'interposèrent.
— Partons toujours, me dit un copain, en route nous aviserons.

Trois heures plus tard nous retrouvâmes tous les groupes partis avant nous. Nous étions réunis pour passer un pont que nous devions franchir à dix-neuf heures.

— Il faut absolument trouver une combine pour ne pas passer... Une fois de l'autre côté, il sera trop tard, pronostiquaient les uns...

— Avec cette pagaie nous ne passerons jamais ce soir... ni au cours de la nuit..., disaient les autres.

Des colonnes passaient sans cesse, des types sans fusil, sans sac, sans casque, le tout mélangé à des civils... la vraie déroute... Nous nous tenions assez loin du pont dans la crainte des attaques aériennes qui, fait bizarre, ne se reproduisaient plus.

Mais tout à coup, boum !... boum ! tac ! tac !... Les Français arrivaient par où on ne les attendait pas, à l'entrée du village tout proche... Ce fut un beau fourbi, une belle débâcle... Nos sentinelles sans s'inquiéter de nous se précipitèrent pour passer avant que la route ne fût coupée.

— Eh ! vieux !... C'est le moment !...

— Apporte-toi par ici, on va s'planquer dans la cave de cette maison.

Nous foncions au milieu du tourbillon d'hommes, de chevaux et de prisonniers qui voulaient s'échapper.

Derrière la maison, il y avait une sorte de remise remplie de fatogs qui nous abrita... Les attaquants avaient dû prendre le village, car on n'entendait plus que quelques coups de fusil isolés.

Jusqu'à la nuit le silence fut seulement troublé par des détonations lointaines et quelques coups de feu espacés.

Un civil boche vint rôder autour de la maison, mais il s'esquiva sans nous avoir découverts.

A la nuit, nous quittâmes notre abri. Nous allions essayer de rejoindre le village que nous supposions occupé par les Français. C'é-

tait le moment le plus délicat. Ils pouvaient nous tirer dessus et les Boches aussi.

Nous traversions des prés et des pâturages où nous risquions moins d'être vus que sur la route. Nous avançions prudemment sans rencontrer âme qui vive. Tout, autour de nous, ce n'était que ténèbres et silence.

Bientôt nous arrivâmes aux premières maisons... Une rue... Prudemment, nous nous faufilions le long des murs, mais, au premier tournant, j'eus un haut-le-cœur... Massifs, énormes, rangés contre les murs, deux chars barraient le passage... Malgré l'obscurité on distinguait les étoiles blanches qui ornaient leur capot...

En deux secondes mon esprit évoqua une scène semblable, une

scène vieille de cinq ans qui s'était passée au coin d'une haie par un après-midi de juin... Une auto-mitrailleuse barraait le chemin à notre petit groupe et les canons de sa mitrailleuse jumelée se balançaient menaçants.

Sur le ciel étoilé, deux gueules de canon se détachaient, deux gueules de canon qui menaçaient aussi et allaient cracher la mort sur le sol allemand.

— Français !... Français !...

Nous hurlions pour nous faire reconnaître.

Un soldat émergea de sa tourelle et nous fit signe d'avancer.

— Prisonniers ?...

— Ja... Yes...

L'émotion nous faisait encore employer la langue boche.

Il nous fit signe de nous diriger vers l'intérieur du village.

Et, à vingt-deux heures, le 1^{er} mars 1945, je vivais ma première heure de liberté.

DESTINS...

(Suite de la page 1)

Boute-en-train incomparable, Raymond savait également à merveille faire dévier les discussions stériles et aplanir, avec tact, les divergences d'opinions.

Les semaines s'ajoutaient aux semaines... Chaque succès des Alliés amenuisait la durée de la servitude. L'orientation des événements militaires, confirmant des espérances obstinées, ramenait la joie au cœur des captifs.

Au cinquième hiver d'exil succéda le printemps 45 qui, dans ces régions froides, s'épanouit avec une rapidité étonnante.

L'état se resserrait autour du III^e Reich et un beau jour, enfin, la canonnade proche apporta la certitude que la libération n'était plus qu'une question d'heures...

Des nouvelles contradictoires couraient : « Les Américains sont à 10 kilomètres !... Biberach est en feu !... Les chars français ont déjà dépassé Laupheim !... »

Sur l'autre rive du Danube, une artillerie puissante — les Américains probablement — se mit à tirer sur un objectif inconnu. C'était, sans doute, l'assaut d'Ulm qui se préparait...

Les P.G., ivres d'allégresse, discutaient sur la conduite à tenir, quand soudain des détonations sourdes firent trembler les vitres des maisons. D'autres éclatements plus secs suivirent aussitôt. Aucun doute, c'était l'artillerie qui tirait sur le village...

Se faire blesser, ou tuer peut-être, au moment de retrouver la liberté eût été stupide !... Raymond prit la sage décision d'entraîner ses camarades dans une cave voisine.

Dans cet abri aux voûtes solides, la gaieté reparut, éclatante. 59 mois de réclusion, de travaux déprimants touchaient à leur terme ! La jeunesse, trop longtemps brimée, allait reprendre ses droits. Des rires, des exclamations, des chansons jaillissaient de toutes les lèvres.

Plus joyeux que tout autre, Raymond ne cessait de plaisanter. Il pensait à sa fiancée, à la buche paternelle qu'il devait reprendre en rentrant. La vie s'ouvrait devant lui toute tracée, sans complications, pleine de promesses.

— Ah ! disait-il, entre deux facettes, il y a encore de beaux jours derrière la montagne !

Dehors, le bombardement s'espaçait; quelques coups plus assourdis, des grondements lointains; le tir paraissait s'être allongé.

Des pas pressés se firent entendre sur la route, puis des voix haletantes : « Die Panzer ! Die Panzer !... »

— Vous allez voir, les gars, affirma Raymond, que c'est les Français qui vont nous délivrer !...

Il trépanait au bas de l'escalier :

Il monta quelques marches, risqua un coup d'œil à l'extérieur et poussa un cri de triomphe :

— Ça y est ! Ça y est, les gars ! Y a un char qui débouche au tournant !...

Débordant d'enthousiasme, il ouvrit la porte, franchit les dernières marches et s'élança.

Des coups de feu claquèrent, déchirant le silence qui s'était fait. Les camarades qui montaient derrière lui virent Raymond s'arrêter, basculer et tomber à la renverse. Un filet de sang inondait déjà son visage. Il avait reçu une balle en plein front...

Le crépuscule tombait sur cette douce journée de printemps. Un oiseau chanta dans un arbre. C'était le 23 avril 1945...

Sports - Cinéma - Théâtre

ROBERT BEAUVAIS - GISELE PARRY

Malgré que le mot « Radio » ne figure pas au générique de cette chronique, c'est pourtant aux émissions radiophoniques de Robert Beauvais et Gisèle Parry que sera consacré ce mois notre petit article.

Tout le monde connaît, du moins par les ondes, le couple sympathique que forment sur nos antennes Robert Beauvais et Gisèle Parry. C'est sur la scène du Rex, un de nos plus beaux cinémas parisiens, que j'ai la joie de les voir pour la première fois, aimablement invité par Robert Beauvais pour leur émission du dimanche matin : « Central 21-53 ».

Avant de vous parler de l'émission, je voudrais vous présenter Robert Beauvais et Gisèle, lui grand bel homme, blond, toujours souriant, ressemblance assez frappante avec notre ami Anaré Chanu.

Quant à Gisèle Parry, taille normale, très simple et très gracieuse, c'est à mon avis le couple idéal de la radio, couple qu'ils doivent également former dans la vie, car pour ceux qui l'ignorent Gisèle Parry est, dans la vie, Mme Robert Beauvais. Il faut être dans les coulisses pour se rendre compte du travail occasionné par une émission : sur scène, deux orchestres, le dynamique Eddie Warner, pour les amateurs de rumbas et sambas, de l'autre côté, plus sérieux, les belles valse de Strauss, l'orchestre Pagnoul, sous la direction de Georges Derveaux et Rapha Brogiotti et ses tziganes; Etienne Laurain et son accordéon; Henri Leca et son piano; Henri Becker, à la voix très agréable; Ginette Vergnaud (élève du Conservatoire) nous tient sous le charme; nous lui souhaitons, pour notre plaisir à tous, de devenir un jour une grande vedette.

Et voici le sympathique Félix Paquet; je dois avouer que je ne l'aimais pas énormément, mais il faut le voir et l'on change immédiatement d'avis. Je le retrouve à l'émission enregistrée dans un cinéma de Clichy : « Magazine 51 Roja »; la présentation est faite par Gisèle Boyer et Georges de Caunes; le spectacle commence avec le jeune et turbulent Robert Lamoureux, ensuite Jean Nohain et André Leclerc qui nous présentent la trépidante Marie Bizet, accompagnée par l'orchestre Yvon

Allain avec Francine Claudel. Ensuite, Robert Beauvais se promène dans la salle avec un micro et interroge le public pour sa rubrique : « Etes-vous pour ? Etes-vous contre ? ».

En raison de l'abondance des matières, le « Carnet du V B » est reporté au bulletin de mai. Que nos camarades veuillent bien nous excuser de ce retard involontaire.

La Rédaction.

Histoire de rire

Tu aimeras ton prochain...

Un prédicateur mettait en garde ses paroissiens contre le péché de haine et les exhortait à fuir cette passion hideuse et contraire à l'esprit du christianisme.

Après une pause, il demanda :
— Que ceux qui ont vaincu la haine se lèvent !

Un seul se leva : l'oncle Jo, qui avait 104 ans.

— Ainsi, vous ne haïssez personne, oncle Jo ?

— Non, monsieur le pasteur.

— C'est merveilleux, oncle Jo. Voyons, racontez-nous comment vous êtes arrivé à ce résultat.

— C'est pas compliqué, fit l'oncle Jo de sa petite voix cassée. Tous les cochons qui m'ont joué des tours de vache, eh ben !...

— l'oncle Jo poussa un petit gloussement de triomphe — eh ben ! y sont tous crevés.

Nos Assemblées mensuelles

LE JEUDI
10 MAI 1951
à 18 h. 30

APRES NOTRE TOMBOLA DU 3 MARS 1951

Ets STYLOMINE
Biscuits GONDOLO
VILMORIN & ANDRIEUX
Ets CINZANO
BONAL
JIF-WATERMAN
Manufacture d'étuis transparents
« LE CRISTALLIN »
Maison DORIGNY
Distilleries RICARD

R. GRANTE
Ets LA TETE NOIRE
SPONTEX
Maison H. PELLETIER
Thé LIPTON
Maison CENPA
EVERGOOD
Biscuits FOSSE
Maison RITZ
REYNOLDS
Chocolat MENIER
Maison JOLIVET
PERNOD Fils
FRUIDAM
Maison CATROS GERAND
BI-OXYNE
Maison L'OREAL

HISTOIRES DU TEMPS PERDU Le livre du Stalag V B

en vente au siège de l'Amicale

PRIX : 350 fr.

Nous adressons aux maisons de commerce qui nous ont adressé tant de lots magnifiques, avec une générosité si émouvante, toute notre reconnaissance.

Nous recommandons à tous les membres de l'Amicale de réserver leurs achats à ces amis du Mouvement prisonnier, qui permettent, par leurs dons, d'alimenter notre Caisse d'entraide. Soyons reconnaissants envers ceux qui nous aident.

Ets MONTMOUSSEAU
Maison LASEGUE
Produits d'entretien NOYAMA
SAPONITE
S.O.S. Ets E. GISSINGER

MAISONS RECOMMANDEES

FAURE, Fourreur, 14, rue de la Banque, Paris. (2^e).

G. MENIER, Optique, Photo, Cinéma, 22, rue du Faubourg - Saint - Martin, Paris (10^e).

A VENDRE

Maison d'habitation, comprenant 5 pièces : 3 de 4 mètres sur 5; 2 de 3 mètres sur 2.

2 grandes remises de 10 mètres sur 5; 1 grand hangar; 2 grandes granges avec grandes portes pouvant remiser autos ou camions; 2 écuries.

Sur le devant : 1 grande cour avec auvent sur le derrière : 5.000 mètres carrés de terrain (susceptible d'avantage pouvant convenir à terrain de sport) avec arbres fruitiers.

Cette maison est en bon état, à 1 km. 500 de la gare.

Mise à prix : 800.000 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Georges Chattey, à Beugnon, par Neuvi-Sautour (Yonne).

Waterman



Imp. Montourcy, 4 bis, r. Nobel, Paris
Le Gérant : PIFFAULT

RECHERCHES

Mme Vve Normand, rue Paul-Creton, à Vimoutiers (Orne), désirerait retrouver des camarades ayant connu son mari et pouvant certifier de la blessure qu'il a reçue à la tête lors des travaux de tranchées effectuées au camp (Notre camarade est décédé en 1945).

FABRIQUE DE MEUBLES

7 ter, avenue de St-Mandé

RYSTO Raymond

Ex-No 5305
Membre de l'Amicale No 543

SALLES A MANGER

CHAMBRES

A COUCHER

ENSEMBLE STUDIO

REGENCE

EN MERISIER

FAUTEUILS BRIDGES

CANAPES - LITERIE

DEPOSITAIRE

DE CHAIRES

DE CUISINE

ET

CHAIRES RUSTIQUES

PAILLEES

Facilités de paiement sur demande

Prix spéciaux aux Membres de l'Amicale

Pour tous renseignements n'hésitez pas à téléphoner ou à écrire
Tél. DIDerot 45-07
Métro : NATION